

- Déjà d'une lettre en date du 13/10/2019 de  
Mme Nave-Roux Provoste pour la parcelle B961  
avec secteur plan <sup>lot</sup> parcelle B 910, B961 dans  
le classé en zone constructible et demandeur en partie  
le long de la route communale afin d'y édifier  
une maison individuelle et un bâtiment d'habitat

(Mme Nave-Roux)

(3)

Madame M. L. Proulloc  
L. Hauteire  
Le change 24640

le 15 juin 2019

(4)

Monsieur le Président

Ma demande de recensement en zone urbanisable  
sur la commune du change est déjà inscrite sur  
le registre, je vous demande en plus de prendre  
en considération ma requête sur la commune  
de Sorliac (lettre jointe)

Sans l'attente de votre réponse veuillez  
agréer Monsieur le Président l'expression de mes  
salutations distinguées

M. L. Proulloc